

Des situations pour apprendre

Écrire
en cursive
de la GS au CP *Cycle 2*

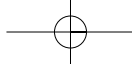
Christèle Barléon
Corinne Gentilhomme

RETZ

www.editions-retz.com

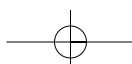
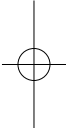
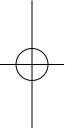
9 bis, rue Abel Hovelacque

75013 Paris



Christèle Barléon est conseillère pédagogique,
actuellement chargée de mission à l'Inspection Académique du Haut-Rhin.

Ancienne conseillère pédagogique, **Corinne Gentilhomme** est inspectrice
de l'Éducation Nationale dans la circonscription de Mulhouse 1.





Introduction	4
Apprendre à écrire en cursive pour devenir autonome	6
<i>Généralités et enjeux</i>	6
La non-maîtrise de l'écriture manuscrite peut-elle constituer une composante de l'échec scolaire?	6
Des différences entre dessin/graphisme et écriture à prendre en compte	6
<i>Des choix pédagogiques nécessaires</i>	7
La place de l'écriture cursive dans les Instructions Officielles à travers le temps	7
<i>Quelle programmation?</i>	10
Progressivité des compétences à acquérir de la GS à la fin du CE1	10
Repères pour organiser la progressivité des apprentissages de la PS à la fin du CE1	10
Les différents types d'activités d'écriture à enseigner	11
Conclusion	12
<i>Comment organiser l'apprentissage de l'écriture des lettres?</i>	12
Proposition de regroupement de lettres en capitales d'imprimerie	13
Proposition de regroupement de lettres minuscules cursives	13
<i>Quels dispositifs privilégier pour écrire?</i>	14
L'installation matérielle	14
Les supports	14
Les traces des apprentissages	16
<i>Comment évaluer?</i>	16
Une démarche générale	18
Fiche d'observation pour le maître	21
Deux situations pédagogiques	26
<i>Tableau synoptique des séances filmées</i>	26
GS 1. Apprendre à écrire la lettre <i>b</i> après l'avoir mise en correspondance avec le son qu'elle produit	27
CP 2. Apprendre à écrire les deux graphies les plus courantes (<i>s</i> et <i>ss</i>) du son [s]	32
Annexes	37

Introduction

L'apprentissage de l'écriture cursive qui débute à l'école maternelle a pour objectif principal de **donner à l'enfant les moyens de communiquer par un code reconnaissable par tous**.

Par essence, **l'écriture est une activité culturelle** et non naturelle. Par sa fonction de communication, elle est un puissant facteur d'insertion sociale. Pour que cette fonction soit effective, le code scriptural, le même pour toute une communauté, doit être respecté. L'apprentissage de l'écriture est donc un acte contraignant, mais il mène à l'autonomie. Pour réussir dans cet apprentissage, l'élève devra acquérir une compétence gestuelle, apprendre une norme, le tout dans la perspective d'une communication écrite. Il doit comprendre les enjeux des contraintes de cet apprentissage pour s'engager dans ce travail rigoureux et exigeant.

Pourquoi l'écriture cursive ?

Les **Instructions Officielles** du 4 décembre 1972 soulignent que l'écriture script, « *imitant les caractères d'imprimerie, facilite la lecture* »¹ : « [...] *Le dessin de ses lettres est simple ; il ajourne les difficultés, nombreuses pour le débutant, de la liaison des lettres.* »² Si l'écriture script a, ainsi, été privilégiée, dans la mesure où elle pouvait faciliter l'approche du sens et la construction de la compréhension, il s'est avéré que, paradoxalement, une reproduction malhabile en script pouvait générer une confusion et gêner la perception globale des unités sémantiques. Dès 1972, des réserves concernant son emploi sont d'ailleurs soulignées : « *[Le script] présente les inconvénients d'une écriture hachée : les intervalles entre les lettres, qui doivent être plus petits que les intervalles entre les mots, font difficulté. C'est pourquoi, tout en recourant au script pour des titres ou des étiquettes, les maîtres peuvent juger bon d'économiser l'étape du script dans l'apprentissage de l'écriture.* »³ Depuis 2002, c'est clairement l'écriture cursive qui est privilégiée pour différentes raisons. De fait, « *si un travail suffisant est effectué sur la capitale d'imprimerie, il ne paraît pas nécessaire d'imposer aux élèves l'apprentissage du tracé des minuscules imprimées (ou de leur substitut manuscrit, l'écriture dite « script »). Ces caractères ne permettent pas de signaler facilement les frontières de mots. Ils doivent être réservés à la lecture* »⁴. L'écriture cursive est une écriture qui court (*cursive* = courir) sans rupture à l'intérieur du mot. Les lettres s'accrochent ; les mots apparaissent comme une unité graphique ; les espaces entre les mots sont clairement visibles. Ainsi, « *le recours à l'écriture cursive s'impose quand l'enfant est amené à reproduire des enchaînements de mots ou de phrases. Elle favorise le nécessaire découpage en mots de l'écriture. Elle doit donc être proposée à tous les enfants à l'école maternelle dès qu'ils en sont capables* »⁵. Enfin, on lit dans les programmes 2008 : « *L'écriture cursive est proposée à tous les enfants, en grande*

1. Voir <http://s.huet.free.fr/paideia/textoff/fontanet1.htm>

2. *Idem.*

3. *Idem.*

4. *Qu'apprend-on à l'école maternelle?*, Paris, XO Éditions, 2002, note 1, p. 87.

5. *Ibid.*, p. 87.

section, dès qu'ils en sont capables ; elle fait l'objet d'un enseignement guidé afin que ces premières habitudes installées favorisent la qualité des tracés et l'aisance du geste»⁶, les enfants devant être capables, à la fin de l'école maternelle de « copier en écriture cursive, sous la conduite de l'enseignant, de petits mots simples dont les correspondances en lettres et sons ont été étudiées [et d']écrire en écriture cursive [leur] prénom».⁷

L'enseignement de l'écriture cursive est obligatoirement **rigoureux**. La cursive prend en compte, de façon normée, la maîtrise du sens de chaque geste. L'écriture est un geste pensé (c'est le cerveau qui commande à la main la direction à prendre). Si, dès le début de l'apprentissage, le geste est pensé et réfléchi, si la direction du mouvement est prise en compte, l'apprenant agit alors en étant capable de verbaliser ce qu'il fait, par exemple : « Je monte vers la droite, puis je descends tout droit, je soulève mon crayon, je saute en avant, etc. » Il sait alors, dans la suite écrite, percevoir le mot ou la lettre qui est placé(e) avant tel(le) autre, il sait même quel élément de la lettre s'écrit en premier, ce qui suit et ce qui termine celle-ci.

Cet ouvrage se propose de donner une démarche d'apprentissage de l'écriture cursive mise en lien avec les attentes institutionnelles et la programmation des compétences et activités spécifiques de ce domaine. Il met également à disposition des enseignants des outils et des conseils concrets pour une mise en œuvre efficace en GS et au CP.

Le **DVD** qui l'accompagne permet de visualiser, en situation, deux séances d'apprentissage type en GS et au CP. Les observables – critères d'observation permettant à la fois la prise en compte des difficultés, la différenciation, la remédiation et le réajustement de sa pratique, mis en valeur dans la « Fiche d'observation pour le maître », pp. 21-25 – aideront les enseignants à généraliser la démarche à l'ensemble des lettres ou groupes de lettres à travailler tout au long de l'année.

6. http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/programme_maternelle.htm

7. *Idem.*

Apprendre à écrire en cursive pour devenir autonome

Généralités et enjeux

D'une action consciente dans ses moindres détails, le geste d'écriture doit devenir une habitude, un **automatisme**, un mécanisme moteur opérationnel, de façon à libérer la pensée du scripteur au profit du sens de ses écrits. De nos jours, il semble évident que l'accès au socle commun de connaissances et de compétences nécessite pour l'élève, entre autres, une maîtrise de l'écriture cursive.

La non-maîtrise de l'écriture manuscrite peut-elle constituer une composante de l'échec scolaire ?

Dès l'entrée au collège, copie, prise de notes, organisation de l'information... requièrent une plus grande autonomie de la part des élèves, et imposent, de ce fait, la maîtrise d'une écriture manuscrite rapide et lisible. Sans compter que l'accès aux connaissances passe aussi par l'écrit, trace de l'expression, de la réflexion et de la compréhension. Or, force est de constater qu'aujourd'hui, la non-maîtrise de l'écriture est souvent en corrélation avec d'autres difficultés scolaires. Pour les enseignants, l'enjeu est majeur, et cet apprentissage doit être mené le plus tôt possible à l'école maternelle.

Si l'enseignement de l'écriture cursive a été longtemps effectif et normalisé, il semble plus disparate et plus flou aujourd'hui. Quelle en est la cause ? Une explication réside dans la **différenciation nécessaire entre graphisme, dessin et écriture**, qui est un élément clé de la pédagogie de l'écriture. Or, dans la réalité, cette différenciation n'est pas toujours effective : l'idée que l'on peut passer du graphisme/dessin à l'écriture est encore ancrée dans la plupart des pratiques pédagogiques, empêchant une réflexion sur les objectifs à atteindre pour l'enseignement de l'écriture. Sans compter qu'il ne faut sans doute pas ignorer un fait sociétal contemporain inéluctable qui nous amène à recourir plus souvent au clavier qu'à l'écriture manuscrite.

Il demeure que l'école, même à l'époque du numérique, du clavier et de l'imprimante, reste bien le lieu privilégié de l'écriture. Presque toutes les activités de classe ne débouchent-elles pas sur un moment d'écriture ou de copie qu'il convient de rendre efficace, rapide et maîtrisé ?

Des différences entre dessin/graphisme et écriture à prendre en compte

L'écriture présente tout d'abord un double code :

- un code relatif au **traitement de l'espace** : proportion, direction, verticalité de l'axe des lettres, espaces, sens (gauche/droite, haut/bas). Une attention particulière au tracé est donc à prêter dans l'écriture alors que ce déroulement est libre dans le dessin.

- un code relatif à l'**aspect sémantique** : l'écriture est porteuse de sens. La différence même entre dessin et écriture est bien que l'écriture est le produit d'un mouvement qui gère l'espace pour créer des formes codifiées porteuses d'un sens non symbolique.

Ensuite, l'écriture manifeste les **exigences** liées à l'écrit : l'écriture est fluide, mais il faut respecter la double exigence du code (forme des lettres et code spatial), à la différence de « l'écriture dessin » dont l'objectif n'est pas la fluidité mais la conformité du tracé des lettres.

En conséquence :

- Il s'agira de ne pas considérer **dessin et graphisme** comme des activités préparatoires à l'écriture, mais, précisément, comme des **activités dissociées des activités d'écriture**. L'écriture, au sens de production d'écrit, nécessite pour sa part un travail sur deux composantes : graphique et linguistique. Cette activité commence toujours en dehors de toute trace écrite (par exemple, par une activité langagière de type dictée à l'adulte). L'activité d'écriture, au sens de geste graphique, nécessite, elle, des compétences motrices indispensables. Garder cette différence à l'esprit ne peut qu'aider l'enseignant à structurer les activités graphiques en vue de la préparation à l'écriture.
- Il s'agira également de clarifier les **objectifs** visés pour les élèves, afin que ceux-ci soient en cohérence avec les finalités attendues (dessiner, faire du graphisme, apprendre à écrire).

Des choix pédagogiques nécessaires

La place de l'écriture cursive dans les Instructions Officielles à travers le temps

Dans la succession des **Instructions Officielles** qui encadrent toute l'histoire de l'école française, il y a systématiquement un chapitre traitant de l'**apprentissage de l'écriture**. On relève, par exemple, dès 1833, le souci d'enseigner l'écriture dite « bâtarde », ronde et cursive, les lettres ordinaires et les lettres majuscules. En 1851, est détaillée l'écriture que les maîtres doivent pouvoir enseigner : « *gothique, bâtarde, ronde, coulée et cursive* ». On indique aussi les exercices à faire, éclairant la finalité de cet enseignement qui est de « *dresser des états pareils à ceux qui sont en usage dans les mairies et dans les écoles, des mémoires, des factures...* ». En 1923, les apprentissages qui sont à aborder à chaque niveau sont précisés :

- au cours préparatoire, sont abordées les minuscules en cursive uniquement en écriture moyenne (hauteur de 4 mm) ;
- le cours élémentaire voit l'apparition de l'étude des majuscules (hauteur de 8 mm) ;
- enfin, au cours moyen, on aborde l'écriture « fine » (hauteur de 2 mm).

Ces choix étaient à visée « hygiénique », car on pensait que l'enseignement de l'écriture « fine » dès le CP risquait de provoquer des myopies « prématurées »...

Un regard devait être porté sur la posture de l'élève : « *Qu'il se tienne bien droit devant son cahier, le torse vertical, les deux avant-bras également appuyés sur la table, les yeux à trente centimètres environ du papier.* » Ces instructions indiquaient également les formes et les caractéristiques des lettres, la durée des séances, la progressivité des apprentissages (par « familles » de lettres) et leur répartition durant la scolarité.

Plus on avance dans les décennies, plus le rôle de l'école maternelle comme préparant les élèves à l'apprentissage de l'écriture par des activités graphiques visant principalement à développer les habiletés grapho-motrices des jeunes élèves est affirmé.

Les programmes plus récents (de 1977 à 2008) soulignent quatre domaines à observer plus particulièrement :

- **la construction d'un bon automatisme** (respect des normes d'une écriture correcte : régularité, liaison, formation des lettres, vitesse d'exécution) par la pratique d'exercices méthodiques⁸ ;
- **l'éducation esthétique** (qualité de la présentation, lisibilité, variété des signes, calligraphie, illustration) ;
- **l'utilisation du code dans son ensemble** : accents, majuscules, ponctuation, mise en page ;
- **l'initiation à différents types d'écriture** (manuelles ou non) : abréviation, script, machine à écrire, imprimerie, imprimante d'ordinateur...


L'école maternelle prend désormais toute sa place dans cet apprentissage en différenciant activités de dessin, de graphisme et d'écriture.

Les dernières Instructions Officielles de 2008 ont le souci de proposer un apprentissage continu et progressif de l'écriture, dont les étapes en matière de compétences à atteindre sont précisées pour chaque niveau⁹.


► Choix de l'écriture

Actuellement, les enseignants ont le choix, puisqu'il n'existe pas d'écriture cursive normée, entre plusieurs types de tracés qui se différencient par la forme des lettres, leur taille et leur inclinaison.

• **La forme** : au choix.

- Petite boucle ou non. Exemple : 

- L'attaque des lettres en début de mot ou non.

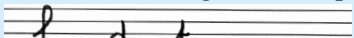
Exemples : 

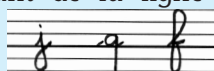
• **La taille** : une seule norme est d'usage.

La hampe et le jambage ont la même dimension.

8. On lit ainsi dans le document d'accompagnement « Le langage à l'école maternelle » de 2002 : « *La capacité d'enchaînement et d'automatisation du geste doit être travaillée dès l'école maternelle pour espérer installer avant la fin de l'école élémentaire l'écriture naturelle et fluide qui fait tellement défaut à nombre d'écoliers.* »

9. Voir pp. 10-11.

- En partant de la ligne d'écriture, la hampe est de trois interlignes, sauf pour les lettres *d* et *t*, où elle est de deux. Exemples : 

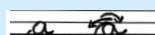
- En partant de la ligne d'écriture, le jambage est de deux interlignes. Exemples : 

• **L'inclinaison** : le modèle écrit par l'enseignant est vertical.

Progressivement, une légère inclinaison peut apparaître dans l'écriture des élèves (lors de l'accélération du geste d'écriture).

► Remarques

Le **choix des normes d'écriture** est de la responsabilité des équipes de maîtres (maternelle/cycle 2) d'un groupe ou d'un secteur d'écoles.

L'harmonisation portera également sur le repassage ou non d'une partie du tracé des lettres. Exemple : 

Pour ce qui est des **accents** et de la **ponctuation** :

- en fonction de la longueur du mot ou de la phrase, certains signes se placeront après avoir écrit la lettre, la fin du mot ou la phrase. Exemples :

- ✓ mot court avec une accentuation en fin de mot, comme *fête* ;
- ✓ mot long avec accentuation posée au fur et à mesure, comme *éphéméride*.

- en fonction de **liens possibles avec la lecture** :

- ✓ L'enfant s'arrête après chaque syllabe pour l'accentuer, par exemple : *Pé/né/lope*
- ✓ L'enfant est amené à revenir sur ce qu'il vient d'écrire pour marquer l'accentuation, ce qui l'oblige à relire ses écrits, par exemple le mot « *elephant* » : je le relis et j'ajoute les accents pour obtenir les sons voulus, soit : *éléphant*.

► Un modèle à élaborer en fonction de ses choix

À partir de ces éléments, chaque équipe d'école pourra élaborer le modèle retenu en fonction des normes choisies. Voir, à titre d'exemple, l'annexe 1 : « Choix d'une écriture (harmonisation au niveau d'une équipe d'écoles) », École Charles-Perrault, Volgelsheim, p. 38.